

Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org

www.solidaires.org

144 boulevard de La Villette 75019 Paris

31 mai 2012 *Communiqué*

L'Union syndicale Solidaires reçue par le Premier ministre

L'Union syndicale Solidaires a salué positivement le fait d'être reçue par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Cette rencontre, une première pour l'Union syndicale, constitue la reconnaissance de la place prise par Solidaires dans le paysage syndical et les mouvements sociaux ces dernières années.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Premier ministre de préciser sa volonté de développer une réelle démocratie sociale avec l'ensemble des acteurs et de préciser le rôle de la prochaine Conférence sociale, qui devra tracer « une feuille de route » pour l'action gouvernementale. Pour l'Union syndicale Solidaires, cette conférence sociale devrait réunir tous les acteurs sociaux, y compris les associations de chômeurs. L'Union syndicale sera présente à cette conférence sociale, prévue avant la mi-juillet, sous la présidence de François Hollande.

L'Union syndicale Solidaires a insisté sur la nécessité d'un réel changement pour répondre aux urgences sociales et pour en finir avec l'insécurité sociale dans laquelle se trouve la majorité des salariés, chômeurs et retraités de ce pays. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault doit engager des politiques qui marquent une rupture nette avec les politiques ultralibérales, antisociales et sécuritaires des gouvernements précédents. Cela suppose de sortir la question de la dette de l'emprise de la finance et d'encadrer strictement les marchés financiers. De la même façon, au niveau européen, la France doit agir pour remettre en cause le dumping généralisé et travailler à une harmonisation sociale et fiscale. L'Union syndicale Solidaires a rappelé son opposition à la ratification du « pacte budgétaire » européen et en tout état de cause, la nécessité d'un référendum sur cette question.

L'Union syndicale Solidaires a décliné ses propositions en matière d'emploi, de salaires, de politique fiscale, de services publics et de Fonction publique, de protection sociale (retraites, assurance maladie, perte d'autonomie), santé au travail et conditions de travail, égalité entre les femmes et les hommes, sans-papiers et droits nouveaux des salariés (en particulier dans les TPE). Ces propositions sont basées sur la nécessité d'un autre partage des richesses, d'un rééquilibrage entre salaires et profits, sur la volonté de mettre fin à toutes les précarités et de mettre au cœur des choix politiques l'accès aux droits fondamentaux.

Concernant les mesures annoncées sans attendre les débats parlementaires, l'Union syndicale a rappelé qu'au-delà de la perspective qu'elle porte d'un SMIC à 1600 euros net, il faut une augmentation immédiate et significative du SMIC pour montrer la volonté de ce gouvernement de commencer à rééquilibrer la répartition des richesses. Concernant le décret annoncé sur le droit de partir à 60 ans pour ceux et celles qui ont le nombre d'annuités requises, l'Union syndicale Solidaires a réaffirmé qu'il serait totalement injuste qu'il y ait des restrictions et que toutes les périodes validées (maternité, chômage) devaient être prises en compte. L'union syndicale Solidaires a insisté que le système de décote (véritable double peine), qui pénalise particulièrement les femmes, soit immédiatement abrogé sans attendre l'ouverture des négociations sur le dossier des retraites.

Pour faire avancer ses revendications, l'Union syndicale Solidaires sera reçue par les ministres qui ont en responsabilité ces différents dossiers. Elle attend du gouvernement que les orientations qui vont être prises dans les semaines à venir soient à la hauteur de l'urgence sociale et des attentes d'un réel changement dans notre pays.